

Campagne Coopitalistes

Retrouvez ici toutes les informations relatives à la campagne coopitaliste (juin-décembre 2026) de l'Ouvre-Boîtes. Souscrivez à des titres participatifs et soutenez, grâce à votre épargne solidaire, notre entreprise partagée et les entrepreneur·euses locaux qui la composent.

- [Présentation de la campagne et informations pratiques](#)
- [Petit argumentaire pour vous convaincre \(vous et vos proches\) d'investir](#)
- [Questions fréquentes \(FAQ\)](#)
- [Quelle est la marche à suivre si moi ou mes proches souhaitons investir dans des titres participatifs ?](#)

Présentation de la campagne et informations pratiques

Notre campagne actuelle de titres participatifs se termine à la fin de l'année 2026. Nous avons donc voté en Assemblée générale le lancement d'une nouvelle campagne pour 2027-2033 pour soutenir l'activité de notre coopérative et de ses entrepreneur·euses.



**ET SI VOTRE ÉPARGNE
FAISAIT GRANDIR
NOTRE TERRITOIRE ?**

Devenez Coopitaliste

*Investissez dans des titres participatifs
à l'Ouvre-Boîtes et
donnez du sens à votre épargne*



Toutes
les informations

Les titres participatifs c'est quoi ?? ?

C'est un instrument financier permettant de renforcer les capitaux propres de la coopérative. Le principe est simple : des citoyen·nes investissent de l'argent à l'Ouvre-Boîtes pour sept ans. En sollicitant cette épargne

solidaire, **la coopérative se crée une banque interne qui finance des projets collectifs** (par exemple les travaux au Grand Bain), l'achat de matériel pour des entrepreneur·euses (vélos, remorques, aménagement de bureau...) ou qui l'utilise pour des besoins ponctuels de trésorerie. Les Coopitalistes, en retour, voient leur épargne rémunérée chaque année.

Les titres participatifs ont été mis en place il y a plus de 10 ans à l'Ouvre-Boîtes. Aujourd'hui, une centaine de personnes ont investi leur argent pour soutenir notre coopérative. Ce sont principalement des personnes qui connaissent des membres de l'OB (famille ou ami·es), qui sont ou ont été membres de l'OB.

Pour aller plus loin : vous pouvez retrouver [le témoignage de Julie Brillet](#), (ancienne entrepreneuse OB et coopitaliste), et Delphine Lethu (qui a été bénéficiaire) réalisé pour l'Entrenews de février 2024.

Une campagne coopitaliste c'est quand et comment ???

- **quand** : du 26 juin au 31 décembre 2026
- **décompte des intérêts** : à partir du 1er janvier 2027
- **objectif de la campagne** : 164 000€ (montant identique à la campagne actuelle car cela correspond à nos besoins et que nous souhaitons être prudent·es dans un contexte économique et politique incertain).
- **rémunération** : 2% sur 98% de la valeur nominale des titres en taux fixe (soit 1,96% garanti) + un taux variable
- **valeur nominale** : 100€
- **durée des titres** : 7 ans minimum

Comment ça se passe ????? ?

La communication au public sur les titres participatifs étant règlementée par l'Agence des Marchés Financiers (AMF), nous privilégions une campagne de proximité en faisant **jouer le bouche à oreille interne**. Nous sommes 400 et si chacun de nous arrive à participer ou convaincre une personne, nous pourrions sans doute facilement réunir la somme nécessaire.

Comment vous pouvez vous impliquer ?? ?

- En **souscrivant vous-même** à des titres participatifs
- En **proposant à votre entourage** (famille, ami·es, voisin·es...) de souscrire

Pas encore convaincus ? [Lisez notre argumentaire !](#)

Pourquoi souscrire ?? ?

- Pour soutenir l'Ouvre-Boîtes et les entrepreneur·euses
- Pour placer son argent dans un projet local, solidaire et qui a du sens !
- Pour être rémunéré à minima 1,96% soit un taux supérieur à la rémunération du livret A.

[Retrouvez tous les documents à télécharger](#) et à renvoyer pour souscrire à des titres participatifs.

[Retrouvez la procédure à suivre pour souscrire à des titres participatifs](#)

Petit argumentaire pour vous convaincre (vous et vos proches) d'investir

Voici plusieurs arguments qui peuvent aider à vous convaincre ou à convaincre vos proches d'investir dans des titres participatifs.

Constituez une épargne responsable, qui a du sens au service du territoire

Investir dans des titres participatifs c'est vous constituer une épargne responsable. Votre argent est utilisé pour soutenir des entrepreneur.euses locaux qui, par leurs activités, dynamisent le territoire (Loire-Atlantique et Vendée). La plupart des activités présentes à l'Ouvre-Boîtes disposent d'une dimension environnementale, sociale ou sociétale. Loin des projets énergivores et extractivistes, votre épargne est employée à bon escient.

Soutenez un entrepreneuriat différent : collectif et coopératif

L'Ouvre-Boîtes est une entreprise partagée qui regroupe près de 400 membres. Ils et elles ont fait le choix d'être indépendant·es mais au sein d'un collectif dynamique, dans l'idée, d'apprendre à coopérer pour « être plus fort ensemble ». Entreprendre en CAE est un choix, celui de disposer d'un statut protecteur, d'un collectif soutenant et d'opportunités de coopérations pour ne pas travailler seul·e.

Soutenez un projet social et solidaire non spéculatif

L'Ouvre-Boîtes est une coopérative. Cela signifie que chacun·e des salarié·es associé·s (nous sommes aujourd'hui presque 200 associé.es) prend part aux décisions stratégiques. Chacun·ne a le droit de donner son avis selon le principe « une personne = une voix ». En plus d'être démocratique, notre entreprise partagée porte un projet social et solidaire : faire vivre et perdurer des entrepreneur·euses locaux en mutualisant divers outils et en développant la coopération. En investissant dans des titres participatifs, vous mettrez des fonds à disposition d'un projet humain et jouez le rôle de banquier solidaire.

Assurez des revenus complémentaires

Votre placement est rémunéré à hauteur de 1,96% minimum par an, soit des conditions plus avantageuses que le livret A (actuellement autour de 1,7%). Vous pouvez en plus, bénéficier d'un taux variable si l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE – indicateur financier qui représente la rentabilité générée par l'activité principale d'une entreprise) est positif.

[Retrouvez la procédure pour devenir Coopitaliste](#)

[Retrouvez la présentation de la campagne Coopitaliste](#)

[Retrouvez tous les documents à télécharger, remplir et renvoyer](#)

Questions fréquentes (FAQ)

1. Qu'est-ce qu'un « titre participatif » ?

C'est un instrument financier permettant de renforcer les capitaux propres de la coopérative.

2. Combien de temps l'argent investi est-il bloqué ?

L'argent investi est bloqué pour une durée de 7 ans, sans possibilité de déblocage.

3. Qu'est-ce que vous gagnez à investir dans des titres participatifs ?

Votre placement est rémunéré à hauteur de 2% sur 98% de la somme investie (soit a minima 1,96%) chaque année pendant 7 ans. Il est possible, en plus, de bénéficier d'un taux variable sur les 2% restant si l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE – indicateur financier qui représente la rentabilité générée par l'activité principale d'une entreprise) est positif. C'est un placement qui reste avantageux par rapport, par exemple, à la rémunération du Livret A (actuellement autour de 1,7%).

4. Quels sont les risques ?

Il y a deux risques principaux à souscrire à des titres participatifs :

- **Risque d'illiquidité** : les titres ne peuvent être revendus facilement et leur remboursement ne peut intervenir qu'à partir de la septième année, uniquement à l'initiative de l'Ouvre-Boîtes.
- **Risque de perte en capital** : en cas de difficultés économiques graves, et notamment en cas de liquidation de la coopérative, vous pouvez perdre tout ou partie du capital investi.

Cependant, les risques pris par les souscripteurs de titres participatifs sont récompensés par une rémunération de 1,96%.

5. A quoi cet argent va-t-il nous servir ?

C'est un instrument financier qui permet de soutenir le modèle économique de l'Ouvre-Boîtes et ses entrepreneur·euses.

A titre d'exemple, la dernière campagne coopitalistes (2019-2026) a **permis de financer pour les entrepreneur·euses** : des véhicules avec ou sans moteur, du matériel professionnel et des machines, du matériel informatique et des sites Internet, des aménagements de boutique ou d'ateliers...

C'est également un moyen de **soutenir la trésorerie de la coopérative** et ainsi de **limiter son recours aux financements bancaires** souvent très coûteux.

Souscrire à des titres participatifs, c'est **un vrai moyen de soutenir** :

- **Un projet local** (notre coopérative s'étend sur la Loire-Atlantique et la Vendée)
- **Une entreprise partagée et des entrepreneur·euses** qui ont choisi de travailler autrement : en indépendant·e et en collectif avec l'envie de s'entourer et de coopérer pour dynamiser le territoire.
- Notre trésorerie

6. Pourquoi 164 000€ ?

La dernière campagne (2019-2026) avait permis de récolter 163 000€. Notre objectif aujourd'hui est de récolter 164 000€ pour plusieurs raisons :

- **Cela correspond à notre besoin actuel.** Aujourd'hui la coopérative va bien et nous n'avons pas besoin d'aller au-delà de ce montant.
- Nous n'avons **pas la volonté de faire courir des risques aux souscripteur·ices** car nous ne savons pas de quoi demain sera fait.

7. Qui peut souscrire ?

- Toute personne physique ou morale
- Par exemple, sur la campagne précédente, la plupart des coopitalistes étaient :
- des membres de l'Ouvre-Boîtes
- des proches des membres (famille, ami.es, voisin.es...)
- des proches de la coopérative (partenaires ESS, ancien·nes entrepreneur·euses...)

8. Comment puis-je m'impliquer dans la campagne ?

Vous pouvez vous impliquer dans la campagne en :

- **Souscrivant vous-même** a des titres participatifs.
- **En parlant autour de vous, à votre famille, vos ami.es, les autres membres de**

I'Ouvre-Boîtes...pour encourager d'autres personnes à investir si elles le souhaitent.

Pas besoin de le crier haut et fort sur les réseaux sociaux : La communication au public sur les titres participatifs étant règlementée par l'Agence des Marchés Financiers (AMF), nous privilégions une campagne de proximité en faisant jouer le bouche à oreille interne et en comptant donc sur vous qui êtes les meilleur.es ambassadeur·ices de cette campagne.

9. Quelle est la durée de la campagne ?

La campagne a débuté le 26 juin 2026 suite au vote favorable des sociétaires lors de l'assemblée générale. Elle se termine au 31 décembre 2026. C'est une période très courte, c'est pourquoi nous avons d'autant plus besoin de votre mobilisation pour atteindre notre objectif.

[Retrouvez la présentation de la campagne](#)

[Retrouvez l'argumentaire pour vous convaincre vous, ou vos proches, d'investir](#)

[Retrouvez la marche à suivre et les documents pour souscrire](#)

Quelle est la marche à suivre si moi ou mes proches souhaitons investir dans des titres participatifs ?

Vous êtes convaincu·e ? Vous avez envie de souscrire à des titres participatifs ?

Voici la marche à suivre :

[Retrouvez, téléchargez et lisez tous les documents juridiques officiels de la campagne](#)

1. Prenez connaissance du [document d'information synthétique \(DIS\)](#) et du [contrat d'émission](#)
2. Remplissez et signez [le bulletin de souscription et test d'adéquation](#)

Attention : si vous êtes actuellement déjà coopitaliste sur la campagne 2019-2026, c'est [ce bulletin de souscription](#) qu'il faut remplir

1. Préparez les pièces justificatives à renvoyer :
 - Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité
 - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
2. Renvoyez tous les éléments (bulletin de souscription, test d'adéquation et pièces justificatives) à l'adresse postale suivante :

L'Ouvre-Boîtes
Muriel Thomas
20 Allée de la Maison Rouge
44000 Nantes

- **Si vous payez par chèque :** Renvoyez le chèque avec le reste des éléments à l'adresse ci-dessus.
- **Si vous payez par virement :** Après avoir renvoyé tous les éléments papiers par courrier, vous devez réaliser le virement de la totalité des fonds avant le 31/12/2026 sur le compte de l'Ouvre-Boîtes (+ lien vers le RIB + il est dans le bulletin de souscription).

Pour toute question, envoyez un mail à coopitalistes@ouvre-boites.coop.

[Retrouvez toutes les informations sur la campagne Coopitalistes](#)

[Retrouvez tous les documents à lire, télécharger et renvoyer pour devenir Coopitaliste](#)